

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Session ordinaire du Vendredi 11 juin 2021

L'an deux mil vingt et un, vingt heures et trente minutes, le vendredi 11 juin, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle du Chiffon Rouge, à huit clos, sous la présidence de Monsieur Patrick GAILLARD, Maire.

Etaient présents : M^{eur} GAILLARD, Maire, M^{rs} METAIS, BIENAIMÉ, DELAFOSSE, M^{mes} DIRUY, BRUNET, Adjoints, M^{mes} GAPENNE, HERBET, HETELAY, PRUVOST, DEMORY, TELLIER, HOLTZMANN, M^{rs} LOGNON, LETHELLIEZ, THUILLIER, CARLIER.

Absents excusés : M^{me} LEBRUN qui donne pouvoirs à M. METAIS,
M. PACCEU qui donne pouvoirs à M. GAILLARD
M. VIOLETTE qui donne pouvoirs à M. GAILLARD,
M. DARIBOT qui donne pouvoirs à M. CARLIER,
M^{me} ROGIER qui donne pouvoirs à M. CARLIER,
M. JACQUART.

Secrétaire de séance : M^{me} DIRUY Anne-Marie.

ECLAIRAGE DES BATIMENTS COMMUNAUX

Ouï la proposition de Monsieur le Maire tendant à remplacer l'éclairage de plusieurs équipements sportifs au sein des bâtiments communaux,

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- accepte cette proposition,
- adopte le plan de financement correspondant à cette opération et s'établissant comme suit :

Coût total HT	: 58 252.34 €
Subvention Conseil Départemental	: 23 300.94 €
Equipements sportifs 40 %	
Commune de FLIXECOURT	: 34 951.40 €

- autorise M. le Maire à solliciter la subvention du Conseil Départemental de la Somme susmentionnée,
- atteste que les crédits relatifs à la participation de la Mairie de FLIXECOURT sont inscrits au budget de la collectivité,
- autorise M. le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

PARC URBAIN

Tarifs d'entrée section mini-golf

Le Conseil Municipal,

- Où l'exposé de M. le Maire relatif au parc urbain dont les travaux sont maintenant terminés,
- Considérant qu'il y a lieu aujourd'hui de définir et de fixer les tarifs d'entrée de la section mini-golf,

Après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de fixer des horaires d'ouverture 7 jours /7, été/hiver comme suit :

- été : 10h00 – 21h00
- hiver : 10h00 – 17h00

- de fixer l'entrée à partir de l'âge de 5 ans,
- de fixer comme suit, à compter du 1^{er} juillet 2021, les tarifs d'entrée à la section mini-golf :

- Entrée enfant de moins de 10 ans (accompagné) avec location de club de golf et de balles : 1.50 €
- Entrée à partir de 10 ans avec location de club de golf et de balles : 3.00 €

-ECOLES + CENTRES DE LOISIRS (sur réservation et uniquement le matin) :

- 1.50 € avec location de club de golf et de balles.

REGISSEURS - PATINOIRE

Ouïe la proposition de Monsieur le Maire,

-attendu qu'il y a lieu de procéder au remplacement de M. BOCQUET Ambroise, au poste de régisseur de la patinoire communale,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

● désigne :

→ M. LEMONNIER Jean-Michel régisseur titulaire,

→ M^{me} DIRUY Anne-Marie régisseuse suppléante

De la patinoire communale,

● autorise M. le Maire à signer tout acte se rapportant à cette affaire.

AUTORISATION DROIT DES SOLS (ADS)

Ouïe la proposition de Monsieur le Maire,

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- autorise M. le Maire à signer avec la Communauté de Communes Nièvre et Somme et le pôle métropolitain du Grand Amiénois, toute convention relative à l'instruction des actes d'urbanisme sur la période 2021-2027 ainsi que tout avenant.

SUBVENTION

Le Conseil Municipal,

Ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de la subvention suivante :

-Les WHOOPS (motocross) : 650.00 € (canon à eau)
(Commission sport)

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES

-Ouïe la proposition de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

-accepte le versement des subventions suivantes :

●JUDO	400.00 €
●ESCALADE	150.00 €
●TENNIS CLUB	1 000.00 €
●SPORTING CLUB	800.00 €
●TEAM FLIXECOURT 80	1 000.00 €
●LES WHOOPS FLIXECOURTOIS	150.00 €
●TENNIS DE TABLE	2 250.00 €
●HOCKEY	150.00 €
●LYCEE ALFRED MANESSIER	150.00 €
●COLLEGE ALFRED MANESSIER	150.00 €
●SPORTS ET LOISIRS	200.00 €

-autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.
